

Montreal le 13 Avril 1892

A Mr le Maire et Messieurs les  
Conseillers de la Ville St Henri

Messieurs, J'ai l'honneur de  
vous transmettre sous ce pli mon  
compte jusqu'au mois de Mars  
inclusivement, 1892

Pour amélioration de la Rue St Antoine  
Profils surveillances etc. De la Rue Hollowell  
à la Rue Atwater, Ville de St Henri Comté de  
Pour travaux concernant la Rue St Antoine  
part de l'ingénieur = \$110.00  
Travaux de l'aqueduc = \$ 26.00  
Bornages et arpentage de terrain  
en vue d'expropriation = 77.00  
Assistent payés 2.50  
Renseignements donnés au Notaire 30.00  
Travaux de la Rue St Paul 20.00  
Travaux concernant les Barrières  
Partes intérieures G.T. & Ville St Henri 100.00  
3 Mois de Palais à 66.66 = 200.00  
total \$565.50

Ouvrière Simard 2. C.A.H.P.

P.S. J'offre à la Ville St Henri (Par le Maire  
et Messieurs les conseillers représentants)  
comme settlement jusqu'à ce jour ~~de~~  
de me donner tous les instruments d'ingénieur  
et la somme de \$300.00

O. Simard

Pris au secrétaire au à l'assistant secrétaire  
de présenter ce compte sur le plus court  
délais.

N<sup>o</sup> 5093

Compte de C. Amarel  
20 Aout 192

Compte de finance

P23/E2,90

P23/E2,90

Montreal, 7th., May, 1892.

Jules Beauchamp, Esq.,  
~~Sir~~ Treasurer,  
St. Henry.

Dear Sir:-

Your favour of the 5th., instant received. I enclose you herewith the plan of our property for your examination as requested. *Please return it at your convenience*

The proposition we make to the Corporation is this :  
That the Proprietors will at once hand over to the Corporation the land for the following streets, as laid out on the plan, St. Joseph Street. Rue Dufrost and Chemin de la Cote St. Paul. (half of the Street) on condition that the Corporation shall without loss of time open grade and macadamize these streets through the property of the Proprietors arranging for the remainder of the land for the Chemin de la Cote St Paul and also continue St. Joseph Street beyond their property to meet the present Cote. St. Paul Road, the whole without any charge to the Proprietors. A formal Deed of Cession to be passed embodying these conditions. The proprietors will also require drains on these streets.

These improvements will be in the public interest and will open up this tract of land effectually and so prove of great benefit to the Town of St. Henri.

I am,

Yours truly,

*Geo. A. Drummond*  
HARRIS

P23/E2,90

Yours truly,

J. S. M.

Great benefit to the Town of St. Henri.

and will open up this tract of land effectually and so prove of

These improvements will be in the public interest  
and will also require draining on these streets.

cession to be passed embodying these conditions. The proprie-  
whole without any charge to the Proprietors. A Lowest Deed of

beyond their property to meet the present case. St. Paul Road, the  
Grenville de la Cote St. Paul and also continue St. Joseph Street

of the Proprietors standing for the remainder of the land for the  
time open grade and drainage there across through the property

street on condition that the Corporation shall without loss of  
interest in the land and Grenville de la Cote St. Paul (part of the

land to be returned to the Proprietors as laid out on the plan. St. Joseph  
Proprietors will at once hand over to the Corporation the

The proposition we make to the Corporation is this :  
I am

Your favour of the 21st instant received. I am  
with the plan of our property for your examination

No 5094

Letter de l'Hon.  
J. B. Dumont  
Proprietaire de  
Rue St. Joseph  
Yves 1894

Dear Sir:-

St. Henri.

City Treasurer.

Julien Beauchamp, Esq.

Montreal, Dec. 1st, 1893.

P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5095

Lettre de M. Lheris  
Gabelle réclamant  
des dommages  
causés chez lui  
par le feu & un aqueduc  
de pression d'eau  
le 9 mai 1892

YB

De feu au domicile  
de feu & pièce  
écrite à la h<sup>te</sup> sur double

Au Maire et aux conseillers  
de la ville de St-Henri.

Messieurs,

Le 14 Avril dernier  
vers deux heures du matin j'ai  
éprouvé des dommages par le feu  
qui a pris naissance chez mes  
voisins. Et je considère que la  
corporation municipale de la ville de  
St-Henri est responsable de ces dom-  
mages parce que l'eau de l'aqueduc,  
que nous voyons trébucher, n'était  
pas assez forte pour permettre  
aux pompiers de maîtriser le feu.  
La réparation des dommages causés,  
me coûte jusqu'à aujourd'hui la  
somme de quatre-vingt-dix piastres,  
et parce que la corporation n'a  
eu soin d'obliger la compagnie

P23/E2,90

à donner à l'eau une pression  
suffisante, comme il est facile  
de le prouver, et que c'est le manque  
d'eau qui est la cause de ma perte,  
et que je n'ai aucune assurance.  
Je vous demande de me dédommager  
des pertes que j'ai faites.

J'espère que nous nous arrange-  
rons à l'amiable, et que vous pren-  
drez ma demande en considération  
le plus tôt possible. En attendant  
une réponse favorable.

Messieurs se demeurent  
avec respect et considération  
le très-humble serviteur

Therius Lobelle,

St-Henri de Montreal  
9 Mai 1892.

---

P23/E2,90

LORANGER, BEAUDIN & CARDINAL,  
Advocates,  
1698 NOTRE DAME STREET.

BELL TELEPHONE 1815.  
P. O. BOX 2033.

J. M. LORANGER, Q. C.  
S. BEAUDIN, Q. C.  
J. T. CARDINAL, L. L. B.

*(Montreal 28 Mai 1892)*

à la Corporation de la  
ville de St. Henri,

Nous sommes  
chargés par M. Thersis  
Labelle, de vous réclamer  
la somme de quatrevingt  
deux piastres six sous, pour  
dommages tels causés à  
sa propriété, lors d'un  
incendie arrivé le  
quatorze avril dernier;  
par la négligence des em-  
ployés de l'égoutteuse,  
la pression de l'eau n'é-  
tait pas assez forte pour  
avoir un jet d'eau à  
6 pieds de hauteur;

P23/E2,90

LORANGER, BEAUDIN & CARDINAL,  
Advocates.

1598 NOTRE DAME STREET.

J. M. LORANGER, Q. C.

S. BEAUDIN, Q. C.

J. T. CARDINAL, L. L. B.

BELL TELEPHONE 1615.

P. O. BOX 2033.

(Montreal) 189

de sorte que si la batisse  
de notre client a souffert  
des dommages, la ville  
en est responsable pour  
la raison susdite.

Vous voudrez bien  
venir a regler cette re-  
clamation d'ici a jeudi  
prochain, sinon & possi-  
ble delai, nous prendrons  
des procedes judiciaires  
contre vous pour re-  
couvrer le montant.

Vos s<sup>rs</sup>.

Beaudin & Cardinal  
Dette \$ 90.00 Avocats  
Fees 1.00  
\$ 91.00



P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5096

Lettre de Bernardin  
Baudouin & Co

Requêtes

De Honoris Lobelle

28 mai 1877

MB

P23/E2,90

P. O. Box 921.

Montreal Water and Power Co.

IMPERIAL BUILDING,

Montreal, May 28 1892

Mr Jules Beauchamp

Secy Treas

Town of St Henri

Dear Sir

I beg to acknowledge receipt of your favor of 27th and will give the matter proper attention

Yours Truly

Geo. Keith

Secy

P23/E2,90

*No 5097*  
*Letter de George*  
*Keith Seci de*  
*Waterbury Bay*  

---

*28 mai 1892*

P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5098  
Lettre de Eli  
Lemire  
de pleinsont  
des agents non  
faits de M<sup>r</sup> A.  
Fichard  
28 mai 1892  
ML

Au Maire et aux  
Conseillers de la ville  
de St-Henri.

Messieurs,

Je suis  
locataire de M<sup>r</sup> Adolphe  
Fichard, et comme je  
l'ai dit dernièrement  
aux membres du Bureau  
de Santé de cette ville, ce  
monsieur n'a pas encore  
fait faire les connexions  
de ses canaux d'égouts  
avec l'égout principal  
de la

P23/E2,90

la rue Notre Dame,  
comme il est obligé de le  
faire par les règlements  
de cette ville. Et sa negli-  
gence est la cause que nous  
avons à endurer des  
odeurs désagréables pro-  
venant de l'eau stagnante  
qui se trouve dans quelques  
endroits de sa cave, aussi  
bien que des eaux sales  
venant des maisons occu-  
pées par ses locataires.

Je vous notifie par cette  
lettre que si le conseil ne  
voit pas à faire disparaître  
cet état de chose immé-  
diatement, je toucherai  
de travers, seray de  
me

me faire rendre justice  
comme tous les autres  
citoyens de la ville de  
St-Henri.

J'espère que ma demande  
sera prise en considération  
sous le plus court délai  
et en attendant je demeure  
Votre Serviteur

Elié Lamer  
St-Henri 28 Mai 1892

P23/E2,90

"SPRING HILL COLLIERIES."

*Cumberland Railway & Coal Company.*  
Cumberland County, N.S.

P.O. BOX 396.

John M. Dougall, President.  
J. R. Cowans, Gen. Manager.  
H. R. Drummond, Secretary.

Secretary's Office.  
Imperial Building,  
Place d'Armes.

Montreal, 1<sup>st</sup> June 1892

Monsieur Bequenchamp, Empe.  
Secrétaire, Municipalité de St Henry.  
Dear Sir.

I should be glad to  
get an answer from you  
as soon as possible in  
regard to my proposition about  
the sheets to be ceded to the  
Corporation.

If you will advise me what your  
views are, we can soon I trust  
arrive at some settlement of the matter.

Yours truly

G. H. Drummond per H. R. D.

P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5099

Lettre de J. C.  
Drummond Re  
terrain a donner à  
la corporation  
pour Rue

1<sup>er</sup> Juin 1892

J. C.

P23/E2,90

M. Monsieur Le Maire & Messieurs  
les Conseillers de la ville de St-Henri.

Nous soussignés les proprié-  
taires, contribuables de l'Événement  
Quercy, vous prions humble-  
ment de vouloir bien réparer  
cette rue, qui paraît avoir été trop  
négligée. Nous croyons qu'il  
serait de toute justice de mettre  
cette rue qui est une des plus an-  
ciennes & des plus fréquentées dans  
un état aussi avantageux, que  
d'autres qui sont de moindre im-  
portance.

En accordant votre demande,  
vous obligerez beaucoup les signa-  
taires ci-dessous.

Montréal 28 mai 1872.

A. J. Green

J. Thémislay  
S. A. Proulx  
G. W. Hardisty  
for Estate Edward Mackay  
F. Edgar, Executor.

Henri Brodie  
Wm. H. Kerr  
L. N. Waisigny  
James Field  
Robert A. Brown



P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5700

Requie du  
Citoyen de la Rue  
Métcalfe de mon  
Dont que cette Rue  
soit mise en bon  
ordre -  
ce 1<sup>er</sup> Juin 1844

*[Signature]*  
Ancêtre des  
Chénier

*[Faint vertical handwriting]*

Province de Québec Ann. assemblée du comité des  
 Filles de Ste-Henri (chemin, du conseil de la Ville de  
 Ste-Henri, tenue à Ste-Henri au lieu ordi-  
 naire des séances, jeudi, le deuxième  
 jour de juin, mille huit cent quatre  
 vingt deux conformément à la loi  
 de laquelle session sont présents M. M.  
 les bourgeois ainsi Boullé et Bléneau  
 Lesdits membres dudit comité for-  
 mant un quorum sans la présence  
 de M. le bourgeois ainsi Boullé  
 présent dudit comité —

Il est ordonné & statué par résolution  
 du comité, comme suit; savoir:

Il est résolu et adopté à l'unanimité  
 que M. le Président d'après la requête  
 des citoyens de la rue Metcalfe se plaignant  
 de l'état de la Rue Metcalfe soit autorisé  
 à faire la visite des lieux et d'y faire  
 faire les réparations qu'il jugera néces-  
 saire —

Et la séance est levée

(Jules Bonsham) ainsi Boullé  
 Secrétaire Président

N<sup>o</sup>  
L<sup>i</sup> 5701

Rapport de bonite  
des chemins  
tenue le 2<sup>e</sup> juin 1894  
J.B.

P23/E2,90

Province de Québec, à une assemblée du Comité de  
 Ville de St-Henri, l'Hotel de Ville, du conseil de la

# Jeudi le  
 # Pour finir  
 l'assemblée  
 qu'on a pu faire  
 N. G.  
 J.P.

ville de St-Henri, tenue à St-Henri au  
 lieu ordinaire des sessions dudit comité  
 conformément à la loi, à laquelle ses-  
 sion sont présents M. M. les conseillers  
 N. Gougeon & Aimé Baillou membres  
 dudit comité pourvus en quorum  
 sous la présidence de M. le conseiller  
 Narcisse Gougeon Président dudit comité

Il est ordonné & statué par résolution  
 du comité comme suit savoir;

Il est résolu et adopté à l'unanimité  
 que le président du Comité, soit autorisé  
 à acheter 30 tonnes de charbon & 99  
 six et six cordes de bois (érable) et que  
 chacun des commerçants de cette ville  
 qui tiennent leur commerce dans les  
 limites de la ville paie leur quote part  
 de patronage; et soit divisé comme suit  
 savoir: M. David Gougeon 10 tonnes  
 M. S. Robert 10 tonnes & Théophile  
 Rivest 10 tonnes et le 6 cordes d'érable  
~~à M. St-Henri~~ et le charbon de se  
 peser sur la balance public sans aucune  
 charge, et le dit tout aux meilleures  
 conditions possibles (si motifs nuls)  
 successive bon

Et la séance est levée

Jules Blanchard  
 Secrétaire

Narcisse Gougeon Président

N<sup>o</sup> 5702

Rapport des comptes  
de l'Hotel de Ville  
tenue le 2 juin 1892

J. J. J.

P23/E2,90

St Henri, de Montreal 9 Juin 1892

A. son Honneur le Maire }  
 et a M<sup>r</sup> M<sup>r</sup> les conseillers. }  
 de la Ville de St Henri.

Veillez s'il vous plait vous  
 rappeler qu'il existait un fossé tout le  
 long de mon terrain, connu lauelle  
 Guilmette, depuis la Rue Notre Dame  
 jusqu'à la voie du Grand Tronc, d'une  
 longueur de 360 pieds. toujours en mauvaise  
 ordre, et que toute l'eau corrompu du haut  
 de la Ville, de la Rue Bettum, et St  
 Antoine, passait par ce dit-fossé qui a été  
 toujours remplis deau et autres choses cor-  
 rompu, si il y avait un chien ou des chats  
 mort, et autres ordures nuisible, on venait  
 le jeter dans ce dit-fossé. dans les temps con-  
 venable. a ces personnes là  
 De plus, l'eau pomper par votre Engin en 1889  
 provenant des canaux Dégouts, toute aussi  
 bien que l'eau bouillante provenant de L'engin  
 qui passait par ce fossé, qui a fait une  
 humidité dommable, a la peinture, et  
 aussi a la fondation, le solage surtout a été  
 complètement pourri, sur lequel j'ai une  
 écurie de première classe de 52 pieds de  
 longueur, par 18 pieds de largeur, a deux  
 étages, comble français, couverture en taule  
 galvanisé Moorwood, que j'ai <sup>fait</sup> batis, il  
 n'y a que huit ans, elle était batis sur  
 une fondation de 9 pouces par 10 pouces,  
 en puche, et de plus supporter par

12 quais en cèdre, à 5 pieds en terre, cette écurie a été bâtie avec la première qualité de bois, et autres matériaux, et aussi avec de grande précaution afin quelle dura longtemps, mais à mon désappointement, l'eau qui existait, et celle que vous avez envoyée la tel que ci haut mentionner a fait pourrir tellement le solage de mon écurie, que j'ai été obligé, à de grands frais renouveler ce solage pour maintenir mon écurie debout, car elle menaçait de s'écrouler, en conséquence M. M. ces dommages que vous m'avez causés ont coûté la somme de \$136.49. et de plus elle n'est pas aussi solide, ni aussi bonne pour la durée, quelle était, c'est un raccommodage qui a une beaucoup l'apparence, et la valeur de cette écurie. donc \$150. de plus formant en tout \$286.49d. que je réclame de vous, comme dommages par vous, causés à ma propriété par votre négligence.

Dans l'espérance M. M. que vous me rendrez justice, et satisferez ma juste demande.

Je demeure, avec considération  
 J. A. Sanguedoc  
 Votre tout dévoué serviteur

N<sup>o</sup> 5102 1/2

Lettre de M. J. A.  
Langue de recla-  
meant plus d'années  
à lui couse par la  
negligeance de la ville  
d'Henri

9. Juin 1897

Y/B  
Dépense au compte  
général du conseil

P23/E2,90



L'an mil huit cent quatrevingtonze le dix-neuvième  
jour du mois de Décembre

Devant Mtre. Achille C.A. Bissonnette Notaire public p  
pour la province de Québec résident et pratiquant dans  
la Ville de St. Henri district de Montréal soussigné.

ONT COMPARU:

- 1o. Joseph Jacob écuyer entrepreneur de batisse de la  
Ville de St. Henri expert choisi et dûment nommé par la  
dite Ville de St. Henri pour faire l'évaluation de la pro-  
priété et des dommages souffert par Edouard Lapointe et  
et James Walker par suite de l'expropriation que la dite  
Ville doit faire sur la rue Harrisson
- 2o. John L. Brodie écuyer cultivateur de la paroisse de  
Notre-Dame de Grâce, expert d'abord nommé par James Walker  
puis ensuite constitué l'arbitre des deux parties expropri-  
ées par jugement de la Cour Supérieure
- 3o. Robert Bickerdike écuyer commerçant de la Ville de  
St. Henri arbitre choisi par les deux arbitres ci-dessus  
nommés.

Lesquels par les présentes déclarent au Notaire soussigné, qu'après avoir été dûment assermentés, et après avoir entendu les parties intéressées dans la dite expropriation ils ont fait leur rapport comme suit à une séance du conseil de la dite Ville de St. Henri tenue au lieu ordinaire le vingt-et-unième jour de Novembre dernier 1891, savoir

Attendu que par résolution du Conseil de la Ville de St. Henri en date de quinze Octobre mil huit cent quatrevingt-dix, il a été décidé de redresser, de continuer et d'élargir la rue Harrisson une des rues de la Ville de



St. Henri .Attendu

Attendu que pour le redressement et l'élargissement de la dite rue la Ville de St. Henri a besoin de la partie du lot numéro deux mille cinquante deux (2052) des plans et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal dans la Ville de St. Henri touchant a la dite rue Harrison sur toute la <sup>largeur</sup> largeur du susdit lot et formant un triangle ayant a sa base dans la ligne de division entre le lot No. 2052, et le lot numéro deux mille cinquante trois, onze pieds et demi, et contient une superficie de deux cent cinquante deux pieds, tel qu'il appert au plan produit et préparé par Onésime Simard Ingénieur Civil pour servir dans la présente expropriation.

Attendu que Monsieur Edouard Lapointe rentier de la Ville de St. Henri apparait-être possesseur usufruitier du dit lot Officiel No. 2052, et que Monsieur James Walker confiseur de la Cité de Montréal apparait être propriétaire du dit lot.

Après avoir examiné les lieux, entendu les parties intéressées dans la ~~matière~~ <sup>et notamment</sup> matière en question <sup>et notamment</sup> délibéré les dits Comparants se déclarent unanimement d'opinion d'accorder et accordent aux parties expropriées Monsieur Edouard Lapointe, rentier de la Ville de St. Henri, et James Walker Confiseur de la Cité de Montréal, la somme de six cents soixante et six piastres et quarante cents (666.40) comme indemnité tant pour le terrain exproprié et les batisses sus-érigées que pour les dommages qui peuvent leur résulter respectivement par suite de la présente expropriation; le terrain ainsi exproprié comprend ainsi qu'il est ci-dessus mentionné la partie du lot Officiel No. (2052) deux mille cinquante deux des plans et

livre

LIVRE DE RENVOI officiels de la paroisse de Montréal dans la Ville de St.Henri touchant à la rue Harrisson dans la Ville de St.Henri sur toute la largeur du dit lot et forme un triangle ayant à sa base dans la ligne de division entre les deux lots numéros 2052 et 2053 onze pieds et demi et renferme une superficie de deux cents cinquante-deux pieds mesure anglaise tel qu'il appert au dit plan à dessus mentionné

La Ville de St.Henri sera aussi tenue de payer les frais de la présente expropriation.

Et les dits Comparants ont signé la présente sentence arbitrale pour servir et valoir ce qui de droit.

Dont acte fait et passé dans la Ville de St.Henri dans les jour,mois et an susdits sous le numéro trois mille quatre-cents soixante-et-trois des minutes du Notaires soussigné

Et les parties ont signé avec nous Notaire lecture faite:

(Signé)	R. Bickerdike
"	Jos. Jacob
"	John L. Brodie
"	A. C. A. Bissonnette N.P.

Vraie copie de la minute des présentes donnée en mon étude



-----  
No. 3463.  
-----

19 Décembre 1891  
-----

SENTENCE ARBITRALE

-rendu par-

J. Jacob, J. L. Bridie & R. Bickerdik

dans l'expropriation de

James Walker & Edouard Lapointe  
-----

3ème Expropriation  
-----

-----  
A. C. A. Bissonnette N. P.

St. Henri de Montréal

P23/E2,90

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze le septième jour du mois de Juin.

A la requisition de

1o. Joseph Jacob, écuyer, entrepreneur de la Ville de St. Henri, expert choisi et dûment nommé par la dite Ville de St. Henri, pour faire l'évaluation de la propriété et des dommages soufferts par Edouard Lapointe & James Walker, par suite de l'expropriation que la dite ville doit faire sur la rue Harrison.

2o. John I. Brodie, écuyer, cultivateur de la paroisse de Notre-Dame de Grâce, expert d'abord nommé par James Walker, puis ensuite constitué l'arbitre des deux parties expropriées par jugement de la Cour Supérieure.

3o. Robert Bickerdike, écuyer, marchand de la Ville de St. Henri, arbitre choisi par les deux arbitres ci-dessus nommés.

Je, Achille C.A. Bissonnette, notaire public pour la Province de Québec, résidant et pratiquant dans la ville de St. Henri, district de Montréal, soussigné, me suis exprès transporté au domicile de

1o. Edouard Lapointe, sur la rue Rose-de-Lima, dans la ville de St. Henri,

2o. James Walker, confiseur de la Cité de Montréal.

3o. Au bureau de l'Hôtel-de-Ville, de la Corporation de la Ville de St. Henri, tous les trois intéressés dans la susdite expropriation, où étant et parlant à des

personnes

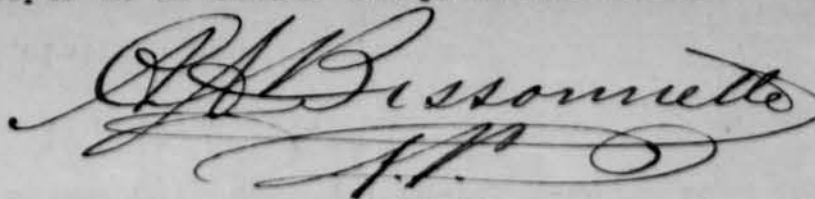
personnes raisonnables, dans chacun des dits domiciles, j'ai signifié la sentence arbitrale rendue par les arbitres et tiers arbitre ci-dessus nommé par acte reçu à cet effet devant le notaire soussigné le dix-neuf Décembre dernier 1891, en exécution de la résolution du Conseil de la ville de St. Henri et des parties intéressées pour évaluer les dommages causés par l'expropriation nécessaire pour l'élargissement et l'ouverture de la rue Harrison, et afin que les dits Messieurs Edouard Lapointe James Walker et la Ville de St. Henri ne puissent pas plaider ignorance des conclusions de la dite sentence arbitrale, je leur ai servi et laissé à leur domicile ou bureau d'affaires respectif chacun une copie authentique de la dite sentence arbitrale, ainsi qu'une copie des présentes.

Dont acte fait et signifié aux lieux, les jour, mois et an susdits, sous le numéro trois mille huit cent trente-cinq des minutes du repertoire du notaire soussigné.

En foi de quoi j'ai signé les présentes pour servir et valoir ce que de droit.

(Signé) A.C.A. Bissonnette N.P.

Vraie copie de la minute des présentes demeurée en mon étude.



No 5703

No. 3835  
-----

Le 7 Juin 1892

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

SIGNIFICATION DE  
Sentence arbitrale

par

Joseph Jacob & al

à

E.Lapointe, J.Walker & al

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

4ième Copie  
-----

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

A.C.A.Bissonnette N.P.  
St. Henri de Montréal.

P23/E2,90

Pour Taxe ou Licence sur table de billard  
do sur Chien  
Licence pour

Total.....\$

6495.60  
3760.52  
2835.10

VILLE DE ST. HENRI,  
Hotel-de-Ville No. 3651 rue Notre-Dame.  
le 188

18215.83  
9084.40  
9128.43  
21/19

A. DESÈVE, Jr.

Sec. Trés.

P. S.—Vous êtes requis de payer le montant ci-dessus immédiatement, sinon; des procédés légaux seront pris contre vous sans autres avis.

A. D. Jr. Sec. Trés.

P23/E2,90



P23/E2,90

Revenu -		Depense		
1887	\$19,493.39.	-	\$19,667.05	18,597.24
1885	\$18,594.24	-	\$18,396.95	<u>266.29</u>
1886	\$31,342.56.	-	\$31,012.38	18,396.95
1884	\$28,044.74.	-	\$27,948.46	31,342.56
1888	\$24,980.80.	-	\$23,463.61	<u>330.18</u>
5/	<u>122,758.73</u>	5/	<u>120,488.45</u>	31,012.38
	24,551.79		24,097.70	3

P23/E2,90

DEMANDE.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN.

DIVISION DE MONTRÉAL.

Prêts aux Corporations Publiques.

LA CORPORATION de la Ville de *St-Henri*

demande au **CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN**,  
un prêt de *Quarante Mille* piastres,  
remboursable en *cinquans aux conditions ci-annexées*

Elle s'oblige à payer les frais et débours nécessités par la demande, même si le prêt  
n'avait pas lieu.

RENSEIGNEMENTS.

- 1°. La valeur, d'après la dernière estimation municipale des propriétés imposables :  
*Trois millions soixante seize mille six cent soixante six Dollars (\$3 076 670.76)*
- 2°. La moyenne du revenu de la Corporation pendant les cinq dernières années :  
*Vingt quatre mille cinq cent cinquante sept Dollars (\$ 24 551.77)*
- 3°. La moyenne de la dépense de la Corporation pendant les cinq dernières années :  
*Vingt quatre mille quatre cent dix sept Dollars (\$ 24 097.40)*
- 4°. Le montant total de la dette de la Corporation : *cent vingt quatre mille Dollars (\$ 124 000.00)*
- 5°. L'objet de l'emprunt demandé : *pour les fins mentionnées aux documents ci-annexés*

6°. L'autorisation pour effectuer l'emprunt : (1) *contenue avec les documents ci-annexés*

(1) Pièces à mentionner :

Dans le cas de Corporations Municipales : Le règlement autorisant l'emprunt ; et l'appropriation du Lieutenant-Gouverneur.  
Dans le cas de Corporations Scolaires : Le règlement ou la résolution autorisant l'emprunt ; et l'autorisation du Surintendant.

~~7° Le montant annuel de l'amortissement.~~

8° La taxe annuelle ~~pour payer l'intérêt et l'amortissement~~: *cinquante quatre*  
*centius par mille piastres*

9° La description et l'état des biens de la Corporation:

- |   |   |                    |                                      |
|---|---|--------------------|--------------------------------------|
| 1 | Valeur del'Hotel de ville   | \$25000.00         |                                      |
| 2 | " du matériel Dept Feu & Police &c  | \$24004.00         |                                      |
| 3 | { Quote part revenant à l'Heur dans l'assiette<br>des Annuités de la Ci devant l'Heur | } 4252.81          |                                      |
| 4 | Au Baugre - fonds d'amortissements  | \$6495.60          |                                      |
| 5 | " " " disponibles   | \$18215.83         |                                      |
| 6 | Egouts généraux existants à ce jour   | \$54914.53         | (18 <sup>e</sup> Estimé<br>matériel) |
|   | <u>Grand Total</u>  | <u>\$139885.77</u> |                                      |

Fait le *21* jour de *juin* l'an *1889* (1888)  
(copie)  
Signature du Secrétaire-Trésorier. *A. Desjardins et J. Dagenais*  
Notaire de la Corporation, Me *A. G. M. P. à St. Jean de Montreuil*

NOTA.—Si la demande est admise, il faudra produire :

1. Une copie du règlement ou de la résolution autorisant l'emprunt.
2. Une copie de l'approbation du Lieutenant-Gouverneur ou de l'autorisation du Surintendant.
3. Une copie du rôle d'évaluation.
4. Un état certifié des revenus.
5. Un état détaillé et certifié des dettes, indiquant séparément le capital et les arrrages d'intérêt.

No 5103 1/2  
Emprunt de  
\$4000 au Credit  
Foncier  
17 Juin 1890

P23/E2,90

St Henri 15 Juin 1892

Messieurs le Maire & Conseillers  
de la ville de St Henri

L'humble requête de Monsieur  
Ladouceur, actuellement de la ville  
de St Henri, demeurant au no  
3586, Rue Notre Dame, et pro-  
prietaire de la maison qu'il  
occupe; expose respectueusement

Que lui ayant demandé  
pour ces taxes municipales, le  
montant d'une propriété évaluée  
à cinq-mils piastres, à partir  
du premier janvier 1892, au pre-  
mier janvier 1893, sans qu'il y  
ait eu un nouveau rôle d'é-  
valuation

Que cette propriété au mois  
de janvier dernier était bien  
loin de valoir cinq mil piastres  
ou qu'il y avait, à cette époque  
quelque charpente et que la con-  
verture n'était pas faite, et même  
qu'au mois de Mars dernier,  
la propriété ne valait pas le  
montant plus haut mentionné  
et que actuellement il y a encore  
des ouvriers, pour compléter la maison

P23/E2,90

Votre requérant compte sur votre  
esprit de justice, pour lui  
faire payer la juste part  
que la municipalité a  
le droit d'exiger de lui

Votre Ser. Marcial Godbout

15 Juin 1892

P23/E2,90

Votre requérant conte sur votre  
esprit de justice, pour lui  
faire payer la juste part  
que la Municipalité a  
le droit d'exiger de lui

Votre Ser Marcial Godbout

15 Juin 1892

N<sup>o</sup> 5704  
Lettre de M<sup>r</sup> Montcal  
Ladouceur demandant  
réduction sur ses  
taxes municipales  
de l'année courante  
le 15 Juin 1892

Défini au Comité  
Général du Conseil

P23/E2,90



P23/E2,90

"SPRING HILL COLLIERIES."

Cumberland Railway & Coal Company.  
Cumberland County N.S.

P.O. BOX. 396.

John McThomson, President.  
J.R. Cowens, Gen. Manager.  
H.R. Drummond, Secretary.

Secretary's Office.  
Imperial Building,  
Place d'Armes.

Montreal, 16<sup>th</sup> June 1892

Messrs Beauchamp & Co.  
Secretary, Municipality of St Bonni.  
Dear Sir

On 1<sup>st</sup> of this month I wrote  
you about the opening of streets on  
our property, but have received no  
answer.

Kindly let me hear at once what  
you propose, and oblige me by  
returning the plan of the Property

Yours truly  
H. R. Drummond -

P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5705

Lettre de l. Hon -  
J. C. Drummond  
Président de  
Rues

16 juin 1892

*J. C.*

P23/E2,90

LORANGER, BEAUDIN & CARDINAL,  
AVOCATS,  
1598 RUE NOTRE-DAME.

TELEPHONE BELL 1616.  
BOITE DU BUREAU DE POSTE 2033

J. M. LORANGER, C. R.  
S. BEAUDIN, C. R.  
J. T. CARDINAL, L. L. B.

Montréal, 20 Juin 1897

Cher Monsieur ;  
Nous sommes char-  
gés par Mr Elie  
Lamire, de prendre  
des procès contre  
la Corporation de  
la ville de St. Henri  
pour obtenir de  
votre côté que Mr Fer-  
dinand Richard  
fasse la communication  
des titres de renseignements  
à celui de la rue.  
Mr Lamire s'est déjà  
adressé au bureau de  
vente de la ville, mais  
sans succès.  
Très  
Respectueusement  
Beaudin & Cardinal

P23/E2,90

No 5106

Lettre de Beaudin  
& Cardinal  
Le passage de gout  
chez A. Fickow  
20. Juin 1874

Charbonneau  
Associés & C

P23/E2,90

LORANGER, BEAUDIN & CARDINAL,  
AVOCATS,

1598 RUE NOTRE-DAME.

J. M. LORANGER, C. R.  
S. BEAUDIN, C. R.  
J. T. CARDINAL, L. L. B.

TELEPHONE BELL 1616.  
BOITE DU BUREAU DE POSTE 2033

Montréal, 18 mai 1892

Cher monsieur;

M. Laroche nous  
a donné instructions  
de réclamer de la  
ville de Saint-Henri  
la somme de \$565<sup>00</sup>  
montant d'un compte  
que vous a déjà  
été expédié. A  
moins que l'affaire  
ne soit réglée du-  
rant cette semaine  
nous serons forcés

P23/E2,90

de prendre une  
participation contre  
la Corporation;

Les D<sup>ns</sup> Messrs

Maîtres Cardinaux

Deux 565,50

Frais 7,50

\$ 572,50

J. Beauchamp Sec

10 5707  
Boulevard de la Montagne  
Montréal Québec  
le 18 Mars 1892  
H.A.

Province de Québec, A une assemblée du Comité Jura  
 Ville de Ste-Henri, du conseil de la Ville de Ste-Henri, tenue  
 à Ste-Henri au lieu ordinaire des séances  
 Lundi, le vingt-troisième jour de juin mil neuf  
 cent quatre-vingt-douze, conformément  
 à la loi, à laquelle séance sont présents  
~~les Messieurs les membres du conseil~~  
 M. M. les conseillers B. Laplante, ~~M. Bouchard~~  
~~Louis Doye~~, N. Gougeon, Ernest Haile  
~~Adolphe Bouchard~~, M. Y. Oquin et ainsi d'autres  
 formant un quorum sous la présidence  
 de M. le maire J. J. Oquin.

26711 Bouchard  
 77.a  
 L.S.

Il est donné et statué par résolution  
 du conseil comme suit, savoir:—  
 Il est résolu et adopté à l'unanimité que  
 les comptes ci-après soient acceptés et approuvés  
 savoir: La Presse 63.00 ~~De la Presse~~  
 Rob Mitchell 46.31 Mackenzie & Co. 1.70  
 Bell Telephone 1.40. # 0.75 A Charlevoix 12.65  
 Sam. Fisher 5.50 Chr. Fortier 47.70 —  
 Camille Brandoir # 4.25 ~~H. A. Dupont~~  
~~J. A. Guerin~~ # 10.70 J. Sigouin # 26.85. # 49.75  
 # 10.80 J. A. Guerin # 10.70. Mrs Cyr 75.00  
 Ed Vincent # 1.00 C. A. Brandoir # 7.12  
 L. Robert # 3.24 J. H. Fossy 159.80  
 Cite de Ste-Anne # 368.94 — Il est  
 résolu et adopté à l'unanimité que le secret  
 de ces comptes soit autorisé d'attribuer le rôle de secrétaire  
 au No officiel 1923 & 1926 qui p. p. et  
 appartenant à M. Martial Lavoie et  
 William Goudie surant établie proportion  
 établie — et la séance est levée

(L. A. Guerin) (du sept mots rayés nuls)  
 (est la fin) J. J. Oquin  
 Président du  
 Comité

No 5708

Rapport de Comité  
Général de acceptation  
de comptes et affaires  
Ladouceur re. rôle  
d'évaluation  
ce 30 Juin 1992

L. D.

P23/E2,90



P23/E2,90

Le Samedi 22 Juin 1892

A Mr le Maire & Conceller de la Ville de St-Henri

Messieurs

Vous soussignés, demandons respectueusement à votre Conseil, de faire poser bien sur l'allonge de la rue St Philippe, ce faisant  
Vos Obligés beaucoup. Vos très humbles serviteurs

J. L. Condit  
Joseph Lemaire  
Desiré Cleroux

N<sup>o</sup> 5709

Lettre de D<sup>e</sup> C.  
Thoin & al deuson  
Dessus la pose de l'eau  
sur la construction  
de la Rue St-Philippe  
nouvellement ouverte  
le 2 Juin 1849

779

P23/E2,90

P23/E2,90

St-Henri le 22 juin 1892 —  
@ M<sup>r</sup>: le Maire & M<sup>rs</sup>. M<sup>rs</sup>.  
les Conseillers de St-Henri

Messieurs,

Dans une assemblée  
de comité financier de votre conseil  
vous m'avez offert la partie sud  
Est du lot N<sup>o</sup> officiel 1571 pour et  
environnant la somme de 25 centiers  
de pied, et là sans aucune réflexion  
j'ai refusé votre offre, et aujourd'hui  
après mûre réflexion, si vous voulez  
me le vendre encore au même prix  
c.à.d. de 25 de pied, je l'achète et  
paierai de suite en passant le contrat

Votre tout dévoué  
J. D. Cléroux

N<sup>o</sup> 5710

Lettre de J. D. Blew  
acceptant l'offre  
du Conseil 25<sup>e</sup>  
du pied pour la  
partie du lot N<sup>o</sup>  
off. 1571

le 22 Jan 92

P23/E2,90

P23/E2,90

St-Hermin 2 Juin 1892  
@ Mr. Aimé Baillif  
Président du Comité  
de Santé

Monsieur,  
Depuis quelques jours  
j'ai été dans la stricte nécessité de négliger  
un tant soit peu les obligations de mon  
contrat pour l'enlèvement des vidanges  
de la Ville, ce n'est pas par négligence que  
ceci est arrivé, mais par force majeure  
il m'est impossible de monter la côte  
chez M. Décarie qui tombe en glace  
mes chevaux ont tombé plusieurs fois  
et il m'a été impossible de faire plus  
qu'un couple de voyages depuis quelques  
jours. Je serais désireux de remplir mon  
contrat mais j'espère que vous me  
faciliterez le moyen d'y arriver et de plus  
j'ai été arrêté par les syndics à Barrière  
qui me refusent de me laisser passer la  
Barrière sans que je paye dix cents de  
voyage, de là encore un empêchement  
veuillez donc si il vous plaît y remédier

Votre etc

Louis Lacharme

N<sup>o</sup> 5111

Lettre de Louis  
Sacharie R.

Vidoux

22 juin 92

*[Signature]*

P23/E2,90

P23/E2,90

P. O. Box 921.

Montreal Water and Power Co.

IMPERIAL BUILDING,

Montreal, June 24 1892.

Mr. Jules Beauchamp  
Secy Treas

Town of St Henry

Dear Sir

Copy of resolution in regard  
to water pipe to be laid on St Philippe St. is  
received.

In reply would say that I have no  
official notice that, according to the  
contract, it would pay 10 per cent on the cost  
of laying the pipe.

If you will have your Engineer give me  
the number of feet of pipe to be laid, together  
with the number of houses and the rental,  
the same as was furnished me last  
season, I will give the matter prompt  
attention.

John W. Keith

No 5712

Lettre de Monsieur  
Water Power Co  
Reposede l'eau  
rue St Philippe  
Voulez le voir  
paria 10%  
22 Juin 1891  
JW

Montreal Water and Power Co.

P23/E2,90



P23/E2,90

Office of syndicate DeLisle & Workman  
Montreal 24<sup>th</sup> June 1892

Mr. Jules Beauchamp  
Secy Treasurer Town of S. Henri

Dear Sir

A demand has been made on us by Messrs. Madore & LeRocheville, advocates, on behalf of Mr. Oesime Simard Civil Engineer, for the sum of Eight dollars for professional services said to have been rendered at our request in the beginning of April last.

We do not admit this claim to be due by us, as we understand it is for time spent in endeavouring to verify the accuracy of the location of the corner of Alabaster Avenue and Saint James Street which we made whilst City Engineer, and pay it to avoid litigation, we have to notify you in paying it, that we do so without prejudice to our claim to be reimbursed by the Town of Saint Henri, or to any other claim we may have to enforce against the town in consequence of any error in the location of that corner.

Yours respectfully,  
for Syndicate DeLisle & Workman  
Wm Mitchell

N<sup>o</sup> 5713

Lettre du Syndicat  
Delisle & Wockman  
Re. Demande de  
paiement par  
O. Simard  
ce 24<sup>e</sup> juin 1894

719

P23/E2,90

Province de Québec) A une assemblée du bonite  
 Ville de Ste-Herme, le 1<sup>er</sup> Juin du Conseil de la Ville de  
 Ste-Herme, tenue à Ste-Herme au lieu  
 ordinaire des séances, Lundi, le vingt  
 septième jour de Juin Mil huit cent  
 quatre vingt deux, conformément  
 à la loi à laquelle seau sont présent  
 son Honneur le Maire Ferdinand Dagenais  
 et M. M. les Conseillers C. Lafleur, C. M.  
 Barrière Narcisse Fougère & Esime  
 Haille, formant un quorum sous la  
 présidence de M. le Maire -

Il est donné & statué pour résolution  
 du bonite comme suit, savoir -

Il est résolu à l'unanimité que le  
 comité des chemins soit autorisé à  
 acheter les scabes de pierre de M. Alphonse  
 Charette à raison de 25<sup>cs</sup> du voyage  
 si il juge que cette pierre est avantageuse  
 pour les chemins -

Il est résolu et adopté à l'unanimité  
 que le Secrétaire Trésorier soit autorisé à notifier  
 M. L. Lacharme contracteur pour le levèvement  
 des vidanges d'avoir à remplir son contrat  
 pour le levèvement des déchets des rues de la  
 Ville de Ste-Herme à satisfaction du conseil  
 en qu'il y a plusieurs plaintes que l'entretien  
 n'est pas fait suivant que requis.

Il est résolu et adopté que la question  
 de l'allocation annuelle à l'Hôpital  
 Notre-Dame soit envoyée devant le  
 conseil.

et la séance est levée

Jules Beauchamp  
 Sec. Trés.

F. Dagenais  
 Maire

N<sup>o</sup> 5114  
Rapport de  
bonite germe  
du conseil  
le 27 Juin 1894

*J.P.*

P23/E2,90

P23/E2,90

St-Hurdis July 4th/92  
Mr Beauchamp  
Sect; Treasurer

Dear Sir  
Will you kindly at your next  
Council meeting change the  
resolution that was passed  
in favor of R.D. Durolof to  
my name J.D. McCall and  
oblige

Yours Respect  
J.D. McCall

P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5715

Lettre de H. D<sup>e</sup>  
M<sup>o</sup>ball La-vente  
de terrain  
ce 24 juillet 1892  
D<sup>e</sup>

A Monsieur le Maire  
 et A Messieurs les Conseillers de la Ville St. Henri  
 Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rap-  
 port que le vingt quatre Juin dernier, j'ai en  
 ma qualité de Medecin officier de Santé de  
 la Ville St. Henri visité la maison de M<sup>r</sup>  
 Adolphe Fichaud, présentement occupée par  
 M<sup>r</sup> Elie Lamère, lequel a par ses avocats  
 Messieurs Beaudin Cardinal requis votre  
 honorable Conseil de forcer le dit M<sup>r</sup>  
 Adolphe Fichaud d'avoir à faire sans  
 délai les connexions d'égoûts ~~avec~~ de sa  
 maison a l'égoût commun de la  
 rue. Je déclare par les présentes  
 et après examen qu'il n'y a pas urgence  
 à presser l'exécution immédiate de  
 ce raccordement par les ~~raisons~~ <sup>raisons</sup> suivantes:  
 1<sup>o</sup> La santé des habitants de  
 cette maison n'en souffre pas. 2<sup>o</sup> Il  
 existe déjà, des perruies d'eau qui se  
 déchargent dans un réservoir dans  
 la cour, lequel est étanche et herméti-  
 que ment fermé et sans danger pour  
 la santé. 3<sup>o</sup> Que le dit Adolphe  
 Fichaud demande du délai à cause  
 de la dureté des temps et qu'il promet  
 de faire exécuter les travaux aussitôt  
 qu'il le pourra. 4<sup>o</sup> Qu'enfin la com-  
 mission d'hygiène de St. Henri a qui votre  
 conseil a confié le soin de déterminer  
 dans certains cas de presser l'exécution de ces sortes de  
 travaux ne croit pas que la santé  
 publique et privée exige de faire

exécuter à M<sup>r</sup> Fichaud dans le  
moment, et à grande frais cette con-  
struction d'égouts lorsque surtout  
ce dernier n'a pas le moyen ac-  
tuellement de faire exécuter les  
dits travaux et qu'en forçant la  
chose le dit M<sup>r</sup> Elie Lamère  
n'aurait pas un meilleur service  
d'égouts que celui qu'il a aujour-  
d'hui.

Je suis très humblement  
V<sup>o</sup>tre très humble & très dévoué

H. Allard M.D.  
Médecin officier de  
Santé.



N<sup>o</sup> 5116

Rapport du médecin  
officier de santé  
Re Esoult de Adolphe  
Richard

ce 6 Juillet 1892

faire copie MR  
1713

P23/E2,90

Montréal, le 6 juillet 1892

Au Maire et aux Echevins  
de la Ville de St-Henri,

Messieurs:—

Nous avons le plaisir de vous  
apprendre que nous sommes prêts à faire l'essai de notre  
Machine à nettoyer les égouts.

Nous prions donc votre honorable Conseil de  
vouloir bien fixer une journée, au plus tôt possible, afin  
de nous donner la certitude que l'adoption de notre machine sera  
avantageuse pour votre Municipalité.

Nous avons l'honneur d'être,

Messieurs,  
vos obéissants serviteurs,

Lozier & Dubois

88 Rue Beati  
à Montréal

N<sup>o</sup> 5117

Lettre de Hacroix  
& Dubois Re Enai  
de leur machine  
nettoyée les 6 jours  
6 juillet 1892

MS

P23/E2,90

P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5718

Lettre de Joseph  
Lemoult au  
Propriétaire  
Rue St. Philippe.

6 juillet 1892  
1902

Ville St. Henri  
6 juillet/92

A Son Honneur le Maire  
et à Messrs. les Conseillers,  
St. Henri.

Messieurs.

Je désire at-  
tirez votre attention sur  
le fait que l'eau n'a pas  
encore été introduite dans  
ma maison située sur  
la continuation de la  
rue St. Philippe, bien  
qu'on m'ait promis d'y  
voir, il y a déjà assez  
long temps.

J'espère que  
vous voudrez bien  
donner les ordres né-  
cessaires pour me  
l'ouvrage

P23/E2,90

l'ouvrage soit fait  
immédiatement, at-  
tendu que je ne pourrais  
louer mes maisons  
avant d'y avoir l'eau.

J'ai l'honneur d'être  
Messieurs.

Votre obt. serv.

Joseph Lemoine

P23/E2,90

Extract from letter of 30<sup>th</sup> June, 1892, from  
Joseph Rielle to James P. Lawes.

" I take advantage of this occasion to ask  
if you are aware that the Municipality  
has built a drain and manhole within  
the limits of lots 941-114, 115, 116, 117 & 118  
on Albert Street "

P23/E2,90

T. A. DAWES.

J. P. DAWES.

A. J. DAWES.



Lachine, P.Q. 6 July 1892.

Jules Beauchamp, Esq.  
Sec. Trus. ~~of~~ ~~the~~ ~~City~~, Que.

Dear Sir.

I beg to acknowledge your favour of 5<sup>th</sup> instant. What I meant in my letter of 4<sup>th</sup> instant is that the Corporation of St-Henry have built the drain and manhole ~~with~~ Lots Nos. 114, 115, 116, 117 & 118 of 941 on Albert Street, which lots belong to the Estate late Alfred Brown, and have thereby encroached on the Estate Brown property.

I would like to know what you are going to do about it, as I presume you must intend to buy the lots.

Enclose extract from }  
Mr. Rielle's letter }

Yours faithfully  
James P. Dawes  
George Smith.

P23/E2,90

No 5719

Lettre de Y. P. Daves  
148 Saint Paul  
St Albert

6 juillet 1897

*[Handwritten signature]*

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*



Montreal, July 7<sup>th</sup> 1892

To his Honor the Mayor  
and Councillors of the Town of St. Henry.

Gentlemen,

I hereby beg to report that there are 5 lodgings and 1 store on St. Philippe Street between Languevin and Notre-Dame Sts. the whole not occupied at present but the rent of which will aggregate \$42.00 per month. These lodgings and store will pay \$40.50 water according to the reduced water rates and the cost of laying a 4" pipe in the above mentioned street would not go over \$349.00, Consequently it can be seen that the revenue will be over 10%

I remain, Gentlemen,  
Yours truly

J. Emile Vanier  
Eng. Town of St. Henry.

*Duplicate*

N<sup>o</sup> 5720

Rapport de M<sup>r</sup> J. B.  
Tancré, Ingénieur civil  
Re l'estime du coût de la  
prolongation de la Rue  
St-Philippe le 7/7/92

J. B.

P23/E2,90

*Égouts de la Ville de St. Henri.  
Travaux de 1891.*

*Estime final du coût de l'égout de la rue St. Antoine.  
(De Bethune allant vers l'ouest).*

*A son Honneur le Maire  
et à M. M. les Conseillers de la  
Ville de St. Henri.*

*Messieurs,*

*J'ai l'honneur de faire rapport que  
l'estime final du coût des travaux d'égouts de la rue St. Antoine (en 1891)  
se monte à la somme de \$903.90, le tout suivant détails donnés  
ci-dessous.*

*J'ai l'honneur d'être, M. M.  
Votre très obéissant serviteur,*

*J. Guitevaux  
Ing. Ville de St. Henri*

*Montréal, 9 Juillet 1892.*

*128 <sup>2</sup>/<sub>3</sub> verges d'égout 2x3 en briques*

*5 " de "manhole"*

*2 Couverts " "*

*Prix par verge comanté = \$7.02 <sup>1</sup>/<sub>2</sub>*

*N. B. le prix total de ces travaux avec frais d'ingénieur, soit 5%  
serait de \$949.09*

No 5727

Rapport de J. Etienne  
re égouts de la rue  
St Antoine de la  
rue Beekun a l'ouest

9 juillet 1892

J. E.

P23/E2,90

1  
Madore & LaRoche,elle,

Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

J. A. C. MADORE, B. C. L.

Batisse: New-York Life, Place d'Armes.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

Montréal, 11 juillet 1892

En re Canal d'égout de Mons. A. Richard

Par la sect. 8 du règlement N° 48, le conseil a le pouvoir, dans tous les cas où il y a un égout commun dans une rue ou chemin public de forcer tout propriétaire de terrain avoisinant telle rue ou chemin public à faire un égout privé suffisant pour relier l'égout commun à sa maison, cour ou emplacement.

Le règlement dit que le conseil a le pouvoir + non l'obligation: c'est-à-dire que le conseil a le droit, quand il le jugera à propos, de forcer tel propriétaire à faire un égout privé; mais personne ne peut l'y contraindre. Cependant, si le terrain était très mal égoûté, que la santé des occupants serait en danger, que ce ne serait que par entêtement, ou négligence de la part du conseil, je crois qu'alors, ces circonstances étant prouvées, le conseil serait condamné à mettre en force son règlement N° 48, + conséquemment à faire faire le canal privé. Mais en dehors de cela, dans les circonstances ordinaires c'est au conseil à décider quand il fera faire tel

## Madore &amp; LaRoche,elle,

Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

J. A. C. MADORE, B. C. L.

Bâtisse: New-York Life, Place d'Armes.

M. G. LA ROCHELLE, B. A.

Montréal, .....189

Le canal d'épuit + personne ne peut l'y  
 contraindre — Je suis donc d'opinion que  
 dans le cas actuel, vu le rapport des Médecins  
 Officiers de Santé, que personne ne peut forcer le  
 conseil à faire faire le canal d'épuit privé  
 pour le terrain de Mons. A. Richaud; mais le  
 conseil peut quand il le vaudra, obliger Mons.  
 A. Richaud à faire son épuit privé, ~~quand~~  
 en lui donnant avis conformément à la dite  
 Sect. 4 du règlement No 48.

Ainsi, le propriétaire a le droit d'attendre d'être notifié  
 pour faire son épuit privé; — le conseil a le droit  
 de l'ordonner quand il le juge à propos; — + personne  
 ne peut forcer le conseil, excepté dans des cas excep-  
 tionnels qui démontreraient malice, entêtement +  
 grosse injustice — Dans tous les cas de doute,  
 le conseil peut toujours se libérer de toute responsa-  
 bilité, en faisant faire les travaux

Bien à vous

J. A. C. Madore

N<sup>o</sup> 5727 1/2  
Opinion Legale  
de M. Lacombe  
le 11 juillet 1892

*[Faint handwritten notes, possibly bleed-through from the reverse side]*

*[Main body of handwritten text, likely the legal opinion]*

P23/E2,90

P23/E2,90

DÉLAVÉ

CHAS. M. ACER,  
PRESIDENT AND MANAGING DIRECTOR.

GEO. L. TELFER,  
GL. SUPERINTENDENT.

T. DUBREUIL,  
SEC'Y. & TREASURER.

L'UNION DES ABATTOIRS DE MONTREAL

WORKS: ST. HENRY AND HOHELAGA

OFFICE: 112 ST. ETIENNE STREET, POINT ST. CHARLES

Montreal, 13<sup>th</sup> July 1892

J. Beauchamp Esq,  
Secy. Tras.  
Town of St. Henry

Dear Sir,

In reference to our account for gravel, amounting to \$479.75, sent you on 12<sup>th</sup> of January last, I beg to inform you that it is the desire of this Company that this amount be passed to our Credit in School Town.

There should be no misunderstanding about the legitimacy of this account as the gravel was taken from our own land and as we had notified your representatives that we would charge you for the same.

I beg to remain  
Yours very truly  
Chas. M. Acer,  
Pres.  
P. D.



N<sup>o</sup> 5122.

Lettre de Labottan  
Re gravois pris  
sur son terrain

14 juillet 1892

Y.P.

P23/E2,90

Rue Notre Dame  
intersects -

avenue Atwater	2
S <sup>t</sup> -Jean	1
Harrison	1
Hallowell	1
S <sup>t</sup> -Rou Delima	1
Bouquet	1
Hurgion	1
S <sup>t</sup> -Augustin	1
Metcalf	1
carre <del>2</del>	2
S <sup>t</sup> -Hudrard	1
S <sup>t</sup> -Philippe	1
S <sup>t</sup> -Marguerite	1
Lemoin	1
Delinelle	1
Gareau	1

18 Notre Dame

S<sup>t</sup>-Jacques  
intersects

Atwater	1
Hallowell	1
Ligot	1
Amie	1
Willie	1
Agnie	1
Metcalf	1
carre	1
S <sup>t</sup> -Pierre	1
Lemoin	1
S <sup>t</sup> -Hudrard	1
S <sup>t</sup> -Philippe	1
S <sup>t</sup> -Marguerite	1
Brodie	1
S <sup>t</sup> -Jennan	1
S <sup>t</sup> -Alphonse	1
Bethune	1

17

Reports 17  
 Delinelle 1  
 Jareau 2  
 St-Paul 1  
 Barriers 1

4  
 total 21 - St. Jacques

St-Antoine  
intersects

Atwater 1  
 Green 1  
 Metcalfe 1  
 St-Pierre 1  
 Lemain 1  
 Regnard 1  
 Brodie 1  
 St-Germain 1  
 Bethune 1  
 St-Paul 2

11. St-Antoine

St-Ambroise  
intersects

St-Jean 1  
 Harrison 1  
 Rose Deluca 1  
 Bonnet 1  
 Gungeon 1  
 St-Augustin 1  
 St-Joe 1  
 St-Hedermere 1  
 St-Philippe 1  
 St-Marymount 1  
 Beaudoin 1  
 Delinelle 1  
 Jareau 1

1 13. St-Ambroise

P23/E2,90

St-Emilie  
intersect-  
Atwater 2  
St-Jean 1  
Harrison 1  
No-Delina 1  
Bouquet 1  
Bouquet 1  
St-Augustin 1  
Maria 1 9 St-Emilie

P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5723

nombre de Rues  
transversales des  
Rues Notre-Dame  
St Jacques, St  
Antoine St Ambroise  
& St Basile

15 juillet 1892

P23/E2,90

P. O. Box 921.

Montreal Water and Power Co.

IMPERIAL BUILDING,

Montreal, July 18 1892

Hon. J. Dagenais  
Mayor of St. Henry

Dear Sir

We would like to lay our main pipe, to connect the water system to St. Paul, on Gareau St.

In order to do this it will be necessary to continue Gareau St. to the Canal, to a point near where we have our two ten inch pipes laid across the Canal to St. Paul

We would respectfully ask your Council to take the necessary steps towards laying out and opening the said Gareau St.

I am

Yours Respectfully

Geo. Keith

Secy

M. W. & P. Co.

N<sup>o</sup> 5124

Lettre de la  
Municipalité  
à Owen Boyd  
pour de l'eau  
pour faire jusqu'à  
ce qu'il sera  
connecté avec  
les tuyaux de la  
rue St. Paul

July 15<sup>th</sup> 1872

YAB

P23/E2,90

P23/E2,90

Province de Quebec } Nous soussignes Aggée Benoit  
Ville de St-Henri } A Eugène Tardif & <sup>Aggée Benoit</sup> ~~Aggée Benoit~~ <sup>Marsan</sup>  
ayant été dûment nommés estimateurs  
de la ville de St-Henri, faisons serment  
chacun pour lui même que nous rempli-  
rons bien et fidèlement les devoirs de  
nos charges au meilleur de notre  
jugement et de notre capacité ainsi  
que Dieu nous soit en aide

Assesment devant moi a St-Henri  
Comté d' Hochelaga ce 18 Juillet 1892 Aggée Benoit  
Fr. Fichaud J.P. } A. Tardif  
pour le district de Montreal } H. Dudge Marsan

Province de Quebec } Il est noté que nous souss-  
Ville de St-Henri } signes estimateurs de la dite Ville  
de St-Henri, avons nommé et nommons  
par les présentes Mr L Napoléon Senecal  
comme notre clec ou écrivain pour la  
confection du Role d'évaluation de la  
dite Ville de St-Henri pour l'année courante  
1892

Donné a St-Henri ce 18 Juillet 1892  
Aggée Benoit  
A. Tardif  
H. Dudge Marsan  
L. Napoléon Senecal

Province de Quebec } Je soussigné L. Napoléon Senecal  
Ville de St-Henri } de la Ville de St-Henri ayant été  
dûment nommé clec ou écrivain  
des susdits Estimateurs pour la confection  
du Role d'évaluation de la dite Ville  
pour l'année courante (1892) fais  
serment que Je remplirai avec honnêteté  
et justice les devoirs de ma charge et cela  
au meilleur de mon jugement et de ma capacité  
Ainsi que Dieu me soit en aide

Assesment devant  
moi a St-Henri Comté d'Ho-  
chelaga ce 18 Juillet 1892  
Fr. Fichaud J.P.  
pour le district de Montreal

L. Senecal



No 5725

Prestation du serment  
des  
Estimateurs & Clercs  
Jurés

confection du rôle  
d'évaluation de la  
ville de Steuve  
pour l'année 1892  
filié le 18 juillet 1892

P23/E2,90

Montréal, le 19 juillet 1892

Au Maire et aux Echevins  
de St-Henri,

Messieurs:-

Comme la saison avance rapidement et qu'il serait désirable sous tous les rapports que nous arrivions dans le plus bref délai possible à une entente au sujet du prix d'achat de notre machine à nettoyer les égouts, ne croyez-vous pas qu'il serait opportun de convoquer une assemblée spéciale du Conseil pour considérer cette question à l'exclusion de toutes autres affaires.

Dans le cas où vous convoquerez le Conseil pour demain soir ou le soir suivant, nous nous rendrons à l'assemblée, si vous le désirez, pour donner aux membres tous les renseignements dont ils auraient besoin.

Vos tout dévoués serviteurs

Lacroix & Dubois

88 Berré

N<sup>o</sup> 5726

Lettre de La Croix  
& Dubois de Maudslayi  
à nettoyer les igouts

19 juillet 1892

YR

P23/E2,90

19 juillet 1892

Province de Québec a une assemblée du Comité Général  
 Ville de St-Henri } Du conseil de la Ville de St-Henri, tenu  
 a St-Henri, au lieu ordinaire des séances,  
 mardi, le dix-neuvième jour de juillet mil  
 huit cent quatre-vingt-douze, conformément  
 à la loi, à laquelle séance sont  
 présents, sont nommés le maire A. Dagenais  
 et M. M. les conseillers Clément Lefleur,  
 G. M. Barrière, Louis Desjardins, N. Gougeon,  
 Esmin Faillu, A. Rié, G. H. Dagenais &  
 Pierre Baillargeon pour servir un an  
 sous la présidence de M. le Maire: —

Il est donné et statue par résolution  
 du conseil comme suit, savoir:

Il est proposé par M. le conseil  
 Adolphe Rié secondé par M. le conseil  
 G. M. Barrière que le conseil fasse faire  
 les canaux en grès de 15 pouces sur la rue  
 St-Philippe (La prolongation) à partir de cent  
 pieds de la rue Notre-Dame allant vers le  
 nord pour être relié au canal d'égout  
 commun de la rue Langwin

à l'édit canal }  
 résout J. D. }  
 Y.R.

Pour la motion de Rié G. M. Barrière &  
 Clément Lefleur  
 Contre la motion N. Gougeon & Esmin Faillu  
 motion adoptée —

Il est résolu que le Sec: Trésorier soit  
 autorisé à payer la part afférente pour dette  
 et pour partie de frais soit en tout \$87.30  
 dans une banque de Boisbriand & Delle

joignant la Ville de St-Henri en vertu d'un  
 jugement de la Cour Circuit de Montréal  
 en date du 23 juin 1892. Il est résolu  
 que les comptes susdits soient acceptés  
 et que le Sec: Trésorier soit autorisé  
 à les payer. Savoir — Syndic & Barrière

\$3.00  
J.J.  
Y.J.

\$17.00 - H. R. Bourdus \$33.25 H. E.  
~~Delamain~~ - Charbonneau \$17.50  
Y. A. Giroux \$3.28 - Percepteur du Revenu  
pension de Juin 1892 \$6.00 - Georges Litalien  
\$8.75 - Wilfrid Armstrong \$7.50 - Jules  
Papineau Dr Jos Lacroix \$5.00 pour témoignage  
Y. B. Van - Narcisse Rivest & Albert Holmes  
\$48 - M. Hémichou \$4.92 - G. Bolduc  
\$27.05 - H. A. Dupont & Georges Litalien \$6.00  
Charles Depocor \$6.00 Y. K. Wau \$826.74 -  
G. Chouinard ~~\$21.82~~ \$31.38 - \$13.30 - \$1.85 -  
\$2.63 - \$31.82 - The Star \$94.00 -  
Et la somme est levée -

Jules Beauchamp  
Secrétaire -

J. J. Daymain  
maire

11<sup>10</sup>/<sub>4</sub> 5727  
Rapport de bonité  
général tenu le  
19 juillet 1892  
J.J.

P23/E2,90

T. A. DAWES.

J. P. DAWES.

A. J. DAWES.



Jules Beauchamp, Esq.

Secy. - Treas. Corporation of St-Henry  
Dear Sir,

We are informed by Mr. Jos. Rielle, land surveyor, that the Corporation of St-Henry has built a drain and manhole within the limits of lots Nos 941-114, 115, 116, 117 & 118, on Albert Street, which belong to the Estate late Alfred Brown. Will you kindly inform me if this is the case and, if so, what you intend to do in the matter?

Yours faithfully

James P. Dawes  
Always/night.

P23/E2,90

No 5128

Lettre de J. O. Dawes  
 au sujet de 1140118  
 de 941 Rue Albert  
 4 juillet 1892  
 JOD

RECEVU  
 LE 11 JUILLET 1892  
 A 10 HEURES

*[Faint, mostly illegible handwritten text follows, appearing to be a letter or report.]*

**Ville de St. Henri.**

J. D. Dagenais Maire, et M. M.  
 L. M. Rainier, Bluffin, L. Drie N. Gueson  
 E. Faillu, A. Rié, J. Aquin & A. Lefebvre

Tous Conseillers Municipaux

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par le soussigné.  
 Jules Beauchamp, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de  
 la Ville de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette  
 Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu  
 ordinaire des Sessions du Conseil, jeudi, le vingt-neuvième  
jour du mois de juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf  
 à huit heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération  
 les sujets suivants, savoir:

1. Rapport de Comité Général du Conseil tenu  
le 19 courant

2. Question des Canaux d'égoûts Rue  
St Philippe

3. Question des Canaux d'égoûts Rue St  
Marguerite à composer du Grand Tonneau  
la Rue N. Dame

Donné à St. Henri, sous mon seing, ce vingt-neuvième  
 jour de juillet 189 9

Jules Beauchamp  
 Secrétaire-Trésorier



Je soussigné J. M. Massy  
 Constable Special et Chef de Police de la  
 Ville de St-Henri et résident en la dite Ville  
 de St-Henri certifié par les présentes et fais  
 rapport sous mon serment d'office que  
 vingt-trois jours de juillet courant entre  
 onze heures et midi de l'avant-midi j'ai  
 signifié à M. Le Maire et à M. M. Les  
 Conseillers mentionnés dans le présent avis  
 à chacun d'eux un double d'icelui d'autre  
 part en parlant et en laissant le double  
 de chacun d'eux à une personne raisonnable  
 de chacun de leur famille à leur domicile  
 respectif en la Ville de St-Henri

En foi de quoi j'ai dressé et  
 donné le présent rapport pour servir  
 et valoir ce que de droit

St-Henri 20 juillet 1892  
 J. M. Massy  
 Constable Special  
 et Chef de Police

N<sup>o</sup> 5729  
 Attesté Special  
 du Bureau  
 de la Ville St-Henri  
 le 20 juillet 1892

P23/E2,90

16770  
GRAND TRUNK RAILWAY COMPANY OF CANADA  
GENERAL MANAGER'S OFFICE

MONTREAL, 22 July 1892.

Dear Sir,

I have to acknowledge receipt  
of your letter of the 20<sup>th</sup> inst., which  
shall have the early attention of the  
Engineering Department.

Yours truly,  
*L. J. S. [Signature]*  
General Manager

J. Beauchamp Esq.,  
Secretary Treasurer of the  
Corporation of the  
Town of St. Henry.

P23/E2,90

Paris le 22 Juin.  
Monsieur le Maire  
de la Ville de  
Montréal

Monsieur le Maire

N<sup>o</sup> 5730

Lettre de L. Y.  
Sergeant de  
M<sup>re</sup> Janson  
22 July 1892

Je vous prie de  
me faire parvenir  
à l'adresse ci-dessus  
indiquée les  
dépenses que vous  
avez faites pour  
la construction de  
la caserne de la  
Gendarmerie de  
la Ville de Montréal  
et de m'en faire  
un état par  
feuille de papier  
séparé pour  
chaque article  
de dépenses.

Paris le 22 Juin

Je vous prie de m'adresser  
ce document à l'adresse  
ci-dessus indiquée.

Je vous prie de  
m'adresser ce document  
à l'adresse ci-dessus  
indiquée.

10250

P23/E2,90

Madore & LaRoche,elle,

Avocats, Procureurs, Commissaires, etc.

J. A. C. MADORE, B. C. L.

Batisse: New-York Life, Place d'Armes.

M. G. LAROCHELLE, B. A.

Montréal, 28 juillet 1892

Mons. J. Beauchamp Sec. - Grés. -  
Monsieur

Dans l'affaire en ratification  
de titre de la ville de St-Henri contre Walker  
Lapointe, les déboursés se montent à quarante  
cinq dollars. Il nous faudra faire parvenir à  
Québec pour le gazette officielle, la somme  
de trente dollars, avant mercredi prochain. Au-  
riez-vous la bonté de vous faire autoriser par  
le Conseil à nous faire l'avance des déboursés  
nécessaires \$45:00; car en temps de vacance  
une avance aussi considérable dans une seule  
cause, ferait un vide dans notre caisse

Bien à vous  
Madore LaRoche

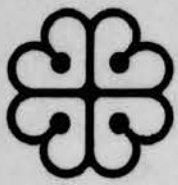
N<sup>o</sup> 5131

Lettre de Madame  
H<sup>ie</sup> Levesque  
de frais R. Notaire  
trou de terre de  
Walter, La Pointe  
28 juillet 92

JK

P23/E2,90

**P23/E2,90**



**CETTE PIECE**

**EST ABSENTE**

**DU DOSSIER**

P23/E2,90

Parent Bros.,  
Real Estate Agents and Auctioneers,  
46 St. James Street,

Montreal, July 27<sup>th</sup> 1892

J. Beauchamp, Esq.,  
Sec. Geo. Town Council  
St. Henri.

Dear Sir.

In reply to  
yours of 22<sup>nd</sup> inst. regard payment of arrears  
of taxes on property in St. Henri. -  
would beg to inform you that I  
do not at present own any property  
in your municipality.

Respectfully yours

Geo. W. Parent  
per M. G.

P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5138/v

Lettre de F. W.  
Parent disant  
qu'il ne possède  
plus aucune  
propriété dans  
Montréal

27 juillet 1892

*[Signature]*



## Ville de St. Henri.

M. Duguay Maire, et M. M. Blémeud  
Lefleur, L. Du Barrière, Louis Doré, N. Dupont  
E. Hailly, A. Rié, G. Y. Aguirre &  
Aimé Cailloux

Tous Conseillers Municipaux

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par le soussigné,  
Jules Beauchamp, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de  
la Ville de St. Henri qu'une SESSION SPECIALE du Conseil de cette  
Ville est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue au lieu  
ordinaire des Sessions du Conseil, Vendredi, le Vingt-neuvième  
jour du mois de Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux  
à 7.30 heures de l'après-midi, et qu'il y sera pris en considération  
les sujets suivants, savoir :

1<sup>o</sup> Question de l'acquisition de la Machine  
à nettoyer les égouts

2<sup>o</sup> Question de l'acquisition d'une maison de  
terrain de M. Bonssaint Rue de l'Église  
de la Rue St. Marguerite

3<sup>o</sup> Résolution afin de siéger dans le bureau  
de l'Hôtel de Ville d'ici à la fin du budget

Donné à St. Henri, sous mon seing, ce 28<sup>ième</sup>  
jour de Juillet 1892

Jules Beauchamp  
Secrétaire-Trésorier

Ville de St. Henri

Je soussigné J. M. Massy constable  
 Spécial et Chef de Police de la Ville  
 de St. Henri et résident en la dite Ville  
 de St. Henri certifié par les présentes et  
 fais rapport sous mon serment d'officier  
 que le Vingt huitième jour de Juillet  
 entre cinq et six heures de l'après midi  
 j'ai signifié à M. Le Maire et à M. M.  
 Les conseillers mentionnés dans le présent  
 avis à chacun d'eux un double d'icelui  
 d'autre part en partant et en laissant  
 le double de chacun d'eux à une personne  
 raisonnable de chacun de leur famille  
 à leur domicile respectif en la Ville  
 de St. Henri

En foi de quoi j'ai dressé et donné le  
 présent rapport pour servir et valloir  
 ce que de Droit

St. Henri le 28 juillet 1892  
 J. M. Massy  
 Constable Spécial  
 et Chef de Police

N<sup>o</sup> 5133

Assemblée Spéciale  
 du Conseil de  
 St. Henri le 28 juillet 1892

*[Signature]*

P23/E2,90

TELEPHONE BELL 8157

## Bureau de Sante de la Ville de St.-Henri

F. DUGENAIS, Eer-Maire, President  
C. M. BARRIERE, Conseiller | L.S. DORE, Conseiller  
ROBERT BICKERDIKE, N. TRUDEL  
J. LANCTOT, Eer. M. D. | JULES BEAUCHAMP,  
Officier de Sante                      Secretaire

HOTEL-DE-VILLE  
3651 Notre Dame

St. Henri, 29 Juillet 1892

Monsieur le Maire  
& Messieurs les Conseillers  
Ville St. Henri,

Messieurs,

Permettez-moi d'attirer  
votre attention sur le fait que le canal d'égouts  
de la rue Maria n'est pas encore complété  
et qu'il y a dans un endroit de cette  
rue menace pour la santé publique.  
Je crois avoir, avant aujourd'hui,  
représenté que le Bloc de maisons app.  
partenant à Dame N<sup>e</sup> Edouard Smeck  
lequel contient une domaine de locataire  
est tout à fait dépourvu d'égouts.  
Je dois vous signaler que cet endroit  
est un vrai foyer d'infection et que  
le conseil devrait ordonner la construc-  
tion de cet égout commun sans trop  
de retard. Ce serait de plus faire justice  
à cette rue qui a contribué comme le  
reste de la Ville à payer les canaux

P23/E2,90

TELEPHONE BELL 8157

## Bureau de Sante de la Ville de St.-Henri

F. DAGENAIS, Eer-Maire, President  
C. M. BARRIERE, Conseiller | L.S. DORE, Conseiller  
ROBERT BICKERDIKE, N. TRUDEL  
J. LANCTOT, Eer. M. D. | JULES BEAUCHAMP,  
Officier de Sante | Secretaire

HOTEL-DE-VILLE  
3651 Notre Dame

St. Henri, \_\_\_\_\_ 189

d'égoutte et qui souffre aujourd'hui  
de n'être pas sur un pied d'égalité  
avec les autres rues -

J'espère Messieurs, que vous  
prendrez cette recommandation  
en bonne part et que vous  
prendrez pratique.

J'ai l'honneur d'être  
Messieurs.

Avec le plus profond respect  
votre tres humble serv

J. Lanctot M.D.  
Officier de Sante

P23/E2,90

TELEPHONE BELL 8157

## Bureau de Sante de la Ville de St.-Henri

F. DAGENAIS, Eer-Maire, President

C. M. BARRIERE, Conseiller | L.S. DORE, Conseiller

ROBERT BICKERDIKE, N. TRUDEL

J. LANCTOT, Eer. M. D.

JULES BEAUCHAMP,

Officier de Sante

Secetaire

HOTEL-DE-VILLE  
3651 Notre Dame

St. Henri, \_\_\_\_\_ 189

d'égoutte et qui souffre aujourd'hui  
de n'être pas sur un pied d'égalité  
avec les autres rues.

J'espère Messieurs, que vous  
prendrez cette recommandation  
en bonne part et que vous  
prendrez pratique.

J'ai l'honneur d'être  
Messieurs.

Avec le plus profond respect  
Votre très humble

J. Lanctot M.D.  
Officier de Sante.

N<sup>o</sup> 4 5134

Lettre de D. J. Lavetot  
Re confection des  
égout Rue Maria  
chez M<sup>me</sup> E. Simek

29 juillet 1892

YDS

P23/E2,90

P23/E2,90

P. O. Box 921.

Montreal Water and Power Co.

IMPERIAL BUILDING,

Montreal, 30<sup>th</sup> July 1892

Jules Beauchamp Esq  
Secy Treas of Town of St Henri  
St Henri

Sir / We beg to hand you herewith our  
account for work done for the town  
of St Henri since 1<sup>st</sup> Sept 1891, that  
the same may be submitted at your  
next meeting of Council for approval.  
We do this at request of Mayor Dagenais  
to whom the account was submitted  
by our Manager W. Keith.

Yrs very truly  
A. Carvell  
for Mgr

P23/E2,90

N<sup>o</sup> 5735

Lettre & Comptes de la  
Montreal Water Power  
Co. re travaux fait  
inscriptions

30 July 1892

YPS

*[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

*[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*

Montreal Water and Power Co.

INCORPORATED IN CANADA

Montreal 30 July 1892

*[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]*



P23/E2,90

TELEPHONE BELL 8157

## Bureau de Sante de la Ville de St.-Henri

F. DAGENAIS, Bor-Maire, President  
C. M. BARRIERE, Conseiller | LS. DORE, Conseiller  
ROBERT BICKERDIKE, N. TRUDEL  
J. LANGTOT, Bor. M. D. | JULES BEAUCHAMP,  
Officier de Sante | Secrétaire

HOTEL-DE-VILLE  
3651 Notre Dame

St. Henri, 3 Aout 1892

Monsieur le Maire  
& Messieurs les Conseillers  
Ville St. Henri

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport à votre honorable conseil que j'ai visité le canal d'égouts en voie de construction sous le prolongement de la rue St. Philippe à la rue Langervin et cela à la demande de quelques intéressés. J'ai constaté que il y avait là, au centre de la rue, un dead end ou un égout sans ventilation et voici ce que je suggère pour remédier aux dangers qu'il y aurait pour la santé: Si le canal d'égouts ne peut être conduit jusqu'à l'égout collecteur de la Grande rue il serait nécessaire au moins de relier les deux égouts par un petit tuyau appelé tuyau d'évent qui ventilerait le canal sans grand frais et éviterait de

P23/E2,90

TELEPHONE BELL 8157

## Bureau de Sante de la Ville de St.-Henri

F. DAGENAIS, Ecr-Maire, President  
C. M. BARRIERE, Conseiller | L. S. DORE, Conseiller  
ROBERT BICKERDIKE, N. TRUDEL  
J. LANCTOT, Ecr. M. D. | JULES BEAUCHAMP,  
Officier de Sante | Secetaire

HOTEL-DE-VILLE  
3651 Notre Dame

St. Henri, \_\_\_\_\_ 189

placer un tuyau ventilateur qui  
s'eleverait jusque par-dessus les  
toits pris de quelques unes des maisons  
de la dite rue. Vous êtes libres, Mes-  
sieurs d'en faire ce que vous voudrez  
mais je donne mon opinion au  
point de vue sanitaire et je la  
cris conforme aux principes  
d'Hygiène relatifs à la construc-  
tion des canaux d'égouts.

Je suis tout humblement soumis

à votre tout dévoué

J. Lanctot M. D.  
Officier de Sante

Journal de santé de la fille de M. H...

HOTEL-DE-VILLE

N<sup>o</sup> 5736

Lettre du D<sup>r</sup> J. S. Laquet  
concernant la construction  
du pont sur  
St-Philippe à la rue  
Langlois le 30 août 1892

*J. S.*

P23/E2,90